

Adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 19 décembre 2008, le Conseil d'Administration de LISI, sur proposition de son Comité des Rémunérations, considérant que les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux s'inscrivent dans sa démarche de gouvernance et que la plupart d'entre elles eu égard à la taille de la société sont déjà appliquées, a décidé de les adopter dans leur présentation standardisée.